

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASSOCIATION

TEMOINS POLAIRES

(ex-Ecoles des Pôles)

30 rue de Cancaval

35730 PLEURTUIT

CABINET PAUGAM

24 avenue du Général Michel Bizot

75012 Paris

06.75.02.74.15

Sommaire

page de garde

Intercalaire bilan et compte de résultat

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de résultat

Compte de résultat suite

annexe

Objet social et activités

Règles et méthodes comptables

immobilisation

Amortissements

Etat des créances et des dettes

charges et produits constatés d'avance

charges à payer

produits à recevoir

Variation des fonds propres GP

Bilan et Compte de résultat

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 330	1 974	356	1 128
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	1 531	474	1 057	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	3 860	2 448	1 412	1 128
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	6 975		6 975	2 800
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 250		4 250	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	20 000		20 000	9 400
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	86 227		86 227	15 125
Charges constatées d'avance	2 160		2 160	4 680
TOTAL II	119 612		119 612	32 005
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	123 472	2 448	121 024	33 133

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	27 874	5 293
Situation nette (sous total)	27 874	5 293
Fonds propres consommables	6 234	940
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	34 108	6 234
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 429	578
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	21 385	24 520
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 101	1 800
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	46 000	
TOTAL IV	86 916	26 899
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	121 024	33 133

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 020	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 500	
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	113 650	183 658
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	157 299	98 251
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	23 793	
Mécénats	93 500	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		1 903
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		17 759
TOTAL I	390 762	301 571
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	7 695	
Variation de stock	(4 175)	676
Autres achats et charges externes	148 026	130 371
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 600	3 229
Salaires et traitements	156 203	120 759
Charges sociales	50 289	40 467
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 249	776
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	362 887	296 277
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	27 874	5 293
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	27 874	5 293
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	390 762	301 571
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	362 887	296 277
EXCEDENT OU DEFICIT	27 874	5 293
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Objet social et activités

Objet social

Aux termes de ses statuts, l'association a pour objet la sensibilisation, l'éducation, la formation et l'engagement de tous publics, notamment des jeunes, à la protection, à la défense et à la valorisation de l'environnement naturel.

À ce titre, elle met en œuvre des actions pédagogiques portant notamment sur la connaissance, la compréhension et la préservation des régions polaires dans un contexte de réchauffement climatique. Ces actions sont destinées à un large public, en particulier aux publics scolaires, notamment ceux relevant de dispositifs d'inclusion et d'éducation prioritaire.

L'association peut également organiser des actions de sensibilisation aux enjeux climatiques, des événements dédiés, ainsi que des activités en mer. Elle est habilitée à initier, financer et organiser toute opération ou expédition à caractère scientifique en lien avec son objet.

Plus généralement, elle conduit toute action d'intérêt général concourant à la protection de l'environnement, à la lutte contre le changement climatique, à la promotion du développement durable et à la réduction de l'empreinte carbone.

Nature et périmètre des activités

Au cours de l'exercice 2025, l'association a poursuivi le déploiement de ses activités de sensibilisation à destination principalement du public scolaire.

Elle a organisé plusieurs actions en présentiel dans différentes villes du territoire français, permettant de confirmer sa capacité à déployer des dispositifs pédagogiques structurés et reproductibles.

Au titre de l'exercice, plus de 20 000 jeunes ont été sensibilisés, portant à plus de 70 000 le nombre cumulé de bénéficiaires depuis la création de l'association.

Les activités se déclinent selon quatre formats principaux :

- des ateliers pédagogiques en présentiel (« Ateliers Polaires »), destinés aux élèves du CM1 au lycée, intégrant une proportion significative de publics issus de dispositifs d'inclusion (30 %) ;
- un programme d'accompagnement annuel (« Sommet des Pôles »), visant à approfondir les connaissances des lycéens sur les enjeux climatiques ;
- jeu pédagogique ludique (« Silartik »), animé auprès d'élèves d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur ;
- un programme numérique immersif (« Marins des Glaces »), permettant le suivi d'expéditions scientifiques polaires et diffusé à l'échelle internationale.

Ces activités couvrent différents niveaux d'enseignement et combinent des formats présentiels et distanciels, des interventions ponctuelles et des projets dans la durée.

Moyens mis en œuvre

Pour la réalisation de ses activités, l'association mobilise des moyens humains, matériels et financiers adaptés à son objet.

Les moyens humains comprennent une équipe opérationnelle (6 personnes) épaulée du Conseil d'Administration (8 bénévoles) ainsi que des contributeurs externes (professionnels, scientifiques, enseignants, partenaires...).

Les moyens matériels et techniques incluent les supports pédagogiques, les outils numériques, ainsi que les ressources logistiques nécessaires à l'organisation des interventions, événements et programmes éducatifs.

L'association s'appuie également sur des moyens scientifiques et techniques, notamment dans le cadre d'expéditions servant de support à ses actions de sensibilisation.

Enfin, elle développe des partenariats avec des établissements scolaires, des institutions publiques et des acteurs privés afin de faciliter la mise en œuvre et le déploiement de ses actions.

Éléments significatifs intervenus depuis le 1^{er} janvier 2026

Depuis le 1^{er} janvier 2026, plusieurs évolutions significatives sont intervenues dans la situation et les activités de l'association.

En premier lieu, l'association a procédé à un changement de dénomination, devenant « Témoins Polaires », à la suite de la cession de cette dénomination par le fonds de dotation qui en était antérieurement titulaire.

Par ailleurs, le début de l'exercice 2026 est marqué par le déploiement d'une nouvelle édition du programme pédagogique « Marins des Glaces », adossée à l'expédition « Under Antarctica », conduite par la glaciologue Heïdi Sevestre et l'explorateur Matthieu Tordeur qui ont traversé le continent antarctique en kite-ski.

Ce programme, déployé sur une période de trois mois, a permis de diffuser des cahiers pédagogiques structurés (huit cahiers représentant un volume d'environ 150 pages, disponibles en français et en anglais) et d'assurer un suivi pédagogique de l'expédition.

Cette opération a connu une ampleur significative, avec plus de 320 000 jeunes sensibilisés dans 42 pays, dépassant sensiblement les objectifs initiaux fixés. Elle a également donné lieu à l'organisation de temps d'échange en visioconférence entre les élèves et les membres de l'expédition. Les retours élogieux recueillis à l'issue de cette édition témoignent d'une appréciation très favorable de la qualité des contenus et de la pertinence du dispositif pédagogique.

Au cours du premier semestre 2026, l'association a poursuivi le déploiement de ses « Ateliers Polaires », organisés notamment en Normandie dans le cadre d'escales à Rouen et à Caen à bord du trois-mâts Le Français, puis dans différents sites d'accueil, dont la ferme de Bressieux à Bassens et l'Académie du Climat à Paris. Ces interventions ont permis de poursuivre les actions de sensibilisation auprès de publics scolaires et de sensibiliser 1 400 jeunes supplémentaires.

Enfin, le programme « Sommet des Pôles » s'est poursuivi avec la finalisation des travaux d'étude par les élèves participants à la cinquième édition. Les phases de sélection des projets finalistes sont actuellement en cours. La restitution finale est prévue début juin 2026, avec, pour le groupe lauréat, l'organisation d'une sortie de terrain à la Mer de Glace, encadrée par un professionnel scientifique.

Règles et méthodes comptables

L'association est soumise au règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. A défaut de dispositions spécifiques prévues au présent règlement, les dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général s'appliquent.

Les conventions comptables ont été suivies, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Site internet : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Marque et propriété intellectuelle : non amorti

L'association a acquis la propriété intellectuelle du jeu et la marque commerciale SILARTIK ainsi que la marque Témoins Polaires-Polar Witnesses.

- b) **Contribution fonds de dotation «les Baumées»** : par convention du 22 mars 2023, l'association a reçu une contribution du fonds « les Baumées », ayant pour objet de participer aux frais de personnel de l'association et aux frais de location et d'escale du Navire le Français. Cette contribution est comptabilisée en produits des activités annexes pour 88 100 € en 2025 et présentée dans les ventes de prestations de services au compte de résultat. Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2025 et ne sera pas renouvelée.

c) **Subvention FEDER** (Fonds européen de développement régional) :

En date du 14/02/2025, le Conseil régional de Bretagne a accordé à l'association Témoin Polaires une subvention de 298 093,51 € dans le cadre d'actions de sensibilisation des jeunes bretons au changement climatique, réflexion et mise en place d'éco-actions. Il s'agit d'un montant maximum prévisionnel, le montant définitif sera recalculé en fonction :

- de la réalisation du projet,
- des dépenses éligibles effectivement réalisées et acquittées,
- des cofinancements éventuels réellement perçus.

Les dépenses du projet éligibles sont encourues par le bénéficiaire et acquittées à compter du 01/12/2024 et jusqu'au 28/02/2028. Le versement d'acomptes sur le montant total accordé est conditionné à la transmission d'un état récapitulatif des dépenses réalisées conformément au projet. L'association utilise une codification comptable distincte pour identifier les dépenses et des recettes relatives au projet.

Les acomptes versés au titre de 2025 ont été enregistrés en produits à hauteur de 91 923.46 €.
Ces produits correspondent à l'avancement des charges engagées sur le projet, évaluées sur la base de dépenses de personnel selon un barème au temps passé et des autres dépenses directes au coût réel. Le caractère définitif de ces produits ne sera acquis qu'à la clôture du projet.

En cas de non-respect des clauses de la convention, et en particulier de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de la modification du plan de financement ou du programme des travaux sans autorisation préalable, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la convention, ou du refus de se soumettre aux contrôles, la Région recueillera les observations du bénéficiaire et résiliera, le cas échéant, la convention par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans cette hypothèse, le reversement partiel ou total des sommes versées sera exigé par le Président du Conseil régional de Bretagne.

d) Contributions volontaires

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées en annexe compte tenu de fait que :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association.
- l'association est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Les contributions volontaires représentent environ, pour le Fondateur, 440 heures annuelles correspondant à 1 jour de travail par semaine ce qui correspond en moyenne à 40 heures par mois.

Le montant du bénévolat pour l'exercice s'établit de la façon suivante :

Taux horaire SMIC au 01/01/2025 soit 11.88 € auquel il faut ajouter 25 % de charges sociales soit 14.85 € par heure. Le nombre d'heures de contributions volontaires pour le Fondateur du 01/01/2025 au 31/12/2025 est évalué à 440 heures x 14.85 € = 6534 €.

Les contributions volontaires représentent environ, pour les Administrateurs, 120 heures annuelles correspondant à 10 réunions annuelles, d'une durée moyenne de 2 heures pour 6 membres actifs.

Le montant du bénévolat pour l'exercice s'établit de la façon suivante :

Taux horaire SMIC au 01/01/2025 soit 11.88 € auquel il faut ajouter 25 % de charges sociales soit 14.85 € par heure. Le nombre d'heures de contributions volontaires pour le Fondateur du 01/01/2025 au 31/12/2025 est évalué à 120 heures x 14.85 € = 1782 €.

e) Changement de méthode comptable :

Le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, en coordination avec le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023, modifie le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général (PCG). Il est applicable obligatoirement aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2025.

Ce changement de réglementation s'impose à l'entité, et le changement comptable en résultant n'a pas à être justifié (PCG art. 122-1). Il prévoit :

- la modification du plan de comptes ;
- une limitation dans l'utilisation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- de nouveaux modèles d'états financiers ;

Incidences sur le plan de comptes :

Les comptes susceptibles d'être modifiés par le règlement ANC 2022-06 sont les suivants :

Ancien compte	Nouveau compte
4486 Etat-Charges à payer	4481Etat-charges à payer
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédées	652 Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées
7511 Dons soutien mécènes	7541Dons manuels
7511 Dons soutien mécènes	7542 Mécénat
775 produits des cessions d'éléments d'actif	757 Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
791 Transfert de charges d'exploitation	649 Remboursement de charges de personnel

Incidence sur les comptes annuels

En 2024, les Dons soutien mécène étaient comptabilisés en 7511 et présentés dans les autres produits au compte de résultat pour 17 700 €.

En 2025, les dons manuels et mécénat sont comptabilisés en 7541 et 7542 et présentés en produits au compte de résultat dans les ressources liées à la générosité public, respectivement pour 23793 € et 93500 €.

En 2024, le compte transfert de charges a été créditée en 791 de 1902.86 € au titre des indemnités journalières versées par la CPAM.

En 2025, le compte remboursement de charges de personnel a été crédité en 649 de 1640 € au titre des contrats d'engagement de service Civique.

Il n'y a pas eu de cession d'élément d'actif immobilisé en 2024 et 2025.

Immobilisations

ASSOCIATION TEMOINS POLAIRES (ex-Ecoles des Pôles)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 06/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 327		3
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 327		3
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 531
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			1 531
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	2 327		1 534

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 330	
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 330	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 531	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			1 531	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			3 860	

Amortissements

ASSOCIATION TEMOINS POLAIRES (ex-Ecoles des Pôles)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 06/05/26
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 199	776		1 974
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 199	776		1 974
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		474		474
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :		474		474
TOTAL GÉNÉRAL	1 199	1 249		2 448

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Créances et Dettes

ASSOCIATION TEMOINS POLAIRES (ex-Ecoles des Pôles)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 06/05/26
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
créances Clients, Usagers	4 250	4 250	
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques	20 000	20 000	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	24 250	24 250	

TOTAL GÉNÉRAL	24 250	24 250	
----------------------	---------------	---------------	--

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 429	5 429		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	18 227	18 227		
État et autres collectivités publiques	3 158	3 158		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	14 101	14 101		
TOTAL :	40 916	40 916		

TOTAL GÉNÉRAL	40 916	40 916		
----------------------	---------------	---------------	--	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

ASSOCIATION TEMOINS POLAIRES (ex-Ecoles des Pôles)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 06/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 160	46 000
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	2 160	46 000

Charges à Payer

ASSOCIATION TEMOINS POLAIRES (ex-Ecoles des Pôles)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 06/05/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 893
Dettes fiscales et sociales	7 453
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	11 346

Produits à Recevoir

ASSOCIATION TEMOINS POLAIRES (ex-Ecoles des Pôles)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 06/05/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	3 750
TOTAL	3 750

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	5 293							5 293
Dotations consommables	940			5 293				6 234
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
TOTAL	6 234			5 293				11 527